



Observatoire des marchés publics romand

p.a. SIA section vaud

av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse:

10.07.2024

Titre du projet du marché:

AL Opération Leysin 365 - Nouveau tracé ferroviaire Leysin village - Leysin télécabine - Lots 1 et 2

Forme / genre de mise en concurrence:

Appel d'offres avec cahier des charges détaillé

ID du projet:

780

N° de la publication SIMAP:

78001

Date de publication SIMAP:

09.07.2024

Adjudicateur:

Transports Publics du Chablais Infrastructure Place de la Gare 5 1860 Aigle Suisse
+41244680330 infra.admin@tpc.ch

Organisateur:

Transports Publics du Chablais Infrastructure Place de la Gare 5 1860 Aigle Suisse
+41244680330 infra.admin@tpc.ch

Inscription:

Sur simap, pas de délai.

Visite:

Pas de visite organisée. Le site est libre d'accès dans ses limites publiques. Il est recommandé de se rendre sur place pour se faire une idée concrète des contraintes du site.

Questions:

05.08.2024, sur simap

Rendu documents:

Le candidat doit déposer son offre sous forme papier en deux exemplaires et sur clef USB.

Rendu maquette:

Pas de maquette à rendre

Type de procédure:

Procédure ouverte soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux

Genre de prestations / type de mandats:

71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Description détaillée des prestations / du projet:

Ce marché entre dans le cadre du projet de prolongement de la ligne 125 Aigle-Leysin AL des TPC jusqu'aux remontées mécaniques, avec la réalisation des opérations suivantes:

- La construction d'une nouvelle ligne de train souterraine depuis la gare de Leysin-Village existante jusqu'aux remontées mécaniques;
- La construction de 3 nouvelles gares Leysin-Village, Leysin-Centre, Leysin-Télécabines;
- La déconstruction de la ligne et des arrêts existants depuis la gare de Leysin-Village, au terminus actuel Leysin-Grand-Hôtel;
- La construction d'une liaison entre la nouvelle gare de Leysin-Village et le quartier Versmont, anciennement desservi par le train.

Le présent Appel d'Offres concerne deux mandats distincts :

- Lot 1: Planificateur Général Coordination technique globale;
- Lot 2: Auteur de Projet Génie Civil étendu.

Les mandats couvrent les phases SIA suivantes:

Phases 32 33 Tranche ferme;

Phases 41 53 Tranches optionnelles.

Le lot 1 est responsable de constituer le dossier PAP final, sur la base de ses éléments, ainsi que ceux des autres mandataires, dans les délais impartis et avec un niveau de qualité conforme aux exigences de l'OPAPIF. Aussi il est attendu du lot 1 de proposer une organisation intégrant les études et rendus des autres mandataires afin de les compiler dans le dossier final du projet de l'ouvrage Phase 32.

Le lot 2 Génie Civil étendu concernent les prestations d'auteur de projet et de direction locale des travaux au sens de la SIA. Le lot n°2 représente l'essentiel des prestations de construction prévues pour le projet. En ce sens, le mandataire du lot 2 doit faire preuve d'une coordination soutenue et efficace avec le lot 1 qui assure la coordination technique globale.

Communauté de mandataires:

L'association de bureaux n'est pas autorisée pour le lot 1 - Planificateur général Coordination technique globale.

L'association de bureaux est limitée à 4 bureaux au maximum pour le lot 2 - Auteur de
Projet Génie Civil étendu.

Sous-traitance:

Autorisée.

Lot 1 admise pour le BIM dans la limite de 10%.

Lot 2 admise à hauteur de 20%.

Mandataires préimpliqués:

Les bureaux préimpliqués sont mentionnés et les documents produits font partie de
l'appel d'offres.

Comité d'évaluation ou Jury:

Représentants des TPC :

- M. Grégoire Praz
- M. Hicham Benchemled
- M. Edouard Thébault
- M. Grégoire Favre
- M. Joël Flückiger
- Mme Romina Oberson*, juriste

Représentant du Canton de VAUD : M. Gabriel Rosetti

Représentant de la Commune de Leysin : M. Michel Paccaud

Bureau d'Appui pour la procédure : AFRY Suisse SA*

* sans droit de vote

Conditions de participation:

Respectez-vous les dispositions relatives à la protection des travailleurs de même que les
conditions de travail et de salaire figurant dans les conventions collectives de travail et les
contrats-types de travail ou, et s'il n'y en a pas, les prescriptions en usage dans la
branche et dans la région?

Respectez-vous l'égalité de traitement entre femmes et hommes (salaire égal pour un
travail égal)?

Critères d'aptitude:

1 Garanties techniques, administratives et financières

2 Engagement sur l'honneur

3 Références

4 Sous-traitance

5 Questionnaire développement durable (note supérieure à 2)

Critères d'adjudication / de sélection:

A1 Prix 25 %, méthode T1.5

A2 Organisation pour l'exécution du marché 53 % Lot 1 / 54 % Lot 2

(dont la notation du temps consacré)

A3 Qualité technique de l'offre 22 % Lot 1 / 21 % Lot 2

Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.

Indemnités / prix:

Aucune.

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce:

Qualités de l'appel d'offres:

- Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des enjeux / objectifs est détaillée.
- Les documents de l'appel d'offres contiennent une étude préliminaire et un descriptif des prestations basé sur les règlements concernant les prestations et les honoraires élaborés par la SIA (RPH), ce qui permet d'établir des offres comparables.
- Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur participation au marché sont conformes à l'art. 14.4 SIA(2022) et à l'art.21a OMP(1995) ou l'art. 14 LMP/AIMP(2019).
- Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- Les moyens d'appréciation et la méthode de notation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- La méthode de notation des critères qualités est conforme à l'art. 24.7 SIA(2022).
- Les délais sont corrects.
- Le nombre de membres du collège d'évaluation est suffisant et ceux-ci disposent des compétences professionnelles nécessaires à une évaluation appropriée et à une appréciation adéquate des offres conformément à l'art. 12.3 SIA 144(2022).
- Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont mentionnées et sont correctes.

Manques de l'appel d'offres:

-

Observations de l'OMPr:

- L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, bien qu'il en respecte les principes généraux.
- L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.
- Enfin, l'OMPr se réjouit que dans cette procédure ouverte, le maître d'ouvrage bénéficie d'un regard extérieur de par l'appui d'une personne externe dans le collège d'évaluation.

Évaluation de l'OMPr:



sia

société suisse des ingénieurs et des architectes
coordination romande

CRAIA

Conférence Romande des Associations,
d'Ingénieurs et d'Architectes